

Le tableau 5.1 présente un résumé des diverses intentions de l'évaluation, des types d'évaluation et de leur utilisation.

Tableau 5.1 Les intentions d'évaluation, les types d'évaluation et l'utilisation de l'information recueillie

Intentions de l'évaluation	Types d'évaluation	Utilisation de l'information recueillie
<p>Évaluation au service de l'apprentissage</p> <p>« L'évaluation au service de l'apprentissage vise à recueillir et à interpréter les preuves d'apprentissage afin de permettre tant au personnel enseignant qu'à l'élève de déterminer l'apprentissage ciblé, d'établir où l'élève se situe dans son apprentissage, et déterminer ce qui doit être fait pour y arriver. » (Assessment Reform Group, 2002, p. 2, traduction libre)</p>	<p>Évaluation diagnostique</p> <ul style="list-style-type: none"> utilisée au début de la période d'enseignement afin de déterminer le niveau de préparation de l'élève par rapport à de nouvelles connaissances et habiletés et pour déterminer ses champs d'intérêt et ses préférences en matière d'apprentissage. 	<p>L'information recueillie est :</p> <ul style="list-style-type: none"> utilisée par le personnel enseignant et l'élève pour déterminer les connaissances et les habiletés de l'élève portant sur les attentes et les contenus d'apprentissage, pour permettre la planification différenciée de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation, et pour établir les objectifs d'apprentissage personnels appropriés en collaboration avec l'élève.
	<p>Évaluation formative</p> <ul style="list-style-type: none"> utilisée fréquemment et d'une manière continue durant l'enseignement pendant que l'élève acquiert des connaissances et développe ses habiletés. 	<p>L'information recueillie est :</p> <ul style="list-style-type: none"> utilisée par le personnel enseignant pour suivre le progrès de l'élève dans son cheminement vers la satisfaction des attentes. Elle permet au personnel enseignant de fournir aux élèves des rétroactions descriptives, spécifiques et opportunes, d'étayer les prochaines étapes et de différencier ses stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation selon les besoins de l'élève.
<p>Évaluation en tant qu'apprentissage</p> <p>« L'évaluation en tant qu'apprentissage favorise l'autorégulation chez l'élève, processus qui amène l'élève à apprendre par la rétroaction et à comprendre où elle ou il en est dans son apprentissage. C'est un moyen efficace de gérer l'utilisation et le développement de stratégies nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2009a, p. 5)</p>	<p>Évaluation formative</p> <ul style="list-style-type: none"> utilisée fréquemment et d'une manière continue durant l'enseignement pendant que l'élève acquiert des connaissances et développe ses habiletés. 	<p>L'information recueillie est :</p> <ul style="list-style-type: none"> utilisée par l'élève pour fournir de la rétroaction descriptive aux autres élèves (évaluation par les pairs), pour porter un jugement sur la qualité de son cheminement, de son travail ou de ses acquis en tenant compte des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation préétablis (autoévaluation), pour réfléchir sur son apprentissage, pour ajuster et modifier ce qu'elle ou il fait afin de s'améliorer et pour établir ses objectifs d'apprentissage personnels (autorégulation).

suite >

> suite

Intentions de l'évaluation	Types d'évaluation	Utilisation de l'information recueillie
<p><i>Évaluation de l'apprentissage</i></p> <p>« L'évaluation de l'apprentissage est l'évaluation qui est rendue publique et qui donne lieu à des énoncés ou à des symboles indiquant la qualité de l'apprentissage des élèves. Elle mène souvent à des décisions importantes qui ont une influence sur l'avenir des élèves. » (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2006, p. 55.)</p>	<p><i>Évaluation sommative</i></p> <ul style="list-style-type: none"> utilisée à la fin d'une période d'enseignement et peut servir à planifier l'apprentissage. 	<p>L'information recueillie est :</p> <ul style="list-style-type: none"> utilisée pour effectuer la synthèse des apprentissages clés à un point précis dans le temps, pour juger de la qualité de l'apprentissage de l'élève en fonction de critères d'évaluation préétablis et pour assigner une valeur qui reflète le niveau de rendement le plus représentatif; utilisée pour communiquer des renseignements au sujet du rendement à l'élève même, à ses parents, aux autres enseignantes et enseignants, et à d'autres personnes.

Le cadre de l'évaluation

La recherche portant sur l'évaluation efficace situe l'évaluation au service de l'apprentissage et en tant qu'apprentissage dans un cadre composé de trois processus et de cinq stratégies que le personnel enseignant et l'élève utilisent en collaboration pour favoriser l'apprentissage de l'élève.

Les trois processus identifiés par Ramaprasad dans Black et Wiliam (2009, p. 7, traduction libre) sont :

- déterminer l'apprentissage ciblé pour l'apprenante ou l'apprenant;
- déterminer où se situe l'apprenante ou l'apprenant dans son apprentissage;
- déterminer ce qui doit être fait pour que l'apprenante ou l'apprenant y arrive.

Les cinq stratégies sont adaptées de Black et Wiliam (2009, p. 8, traduction libre) :

- déterminer et clarifier les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation;
- planifier des échanges efficaces au niveau du groupe-classe et d'autres situations d'enseignement et d'apprentissage qui permettent d'obtenir des preuves d'apprentissage de l'élève;
- fournir des rétroactions descriptives qui favorisent l'apprentissage;
- engager les élèves à devenir des ressources pour leurs pairs par l'entremise de stratégies d'enseignement ciblées et de l'appui;
- développer, par l'entremise de stratégies d'enseignement ciblées, la capacité des élèves à s'approprier leur propre apprentissage.